

Conseil Municipal Jeudi 27 Juin 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le jeudi 27 du mois de Juin à 19 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal, régulièrement convoqué et affiché le 15 mai 2024, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Marc ARCHER, Maire.

Etaient réunis sous la présidence de M. Marc ARCHER, Maire :

Mesdames et Messieurs : MEUNIER-FAVIER Rachel, Alain PERRIN, BERTHET-MARTINEZ Françoise, SONNTAG Jean-Jacques, DUCHIER Eric, DUPIN Michel, FIALON Béangère, TURC Jean-Edouard, GIRAUD Karine, LINOSSIER Laurent, FLAMENT Cécilia, ROYON Pierre-Yves.

Etait(ent) Absent(s) : CARUANA Laurent, BROSSIER Michèle, BRUSQ Pascal, PIN Grégory, LANCRY FORESTIER Laura.

Procuration(s) :

CARUANA Laurent à ARCHER Marc
BROSSIER Michelle à MEUNIER FAVIER Rachel
BRUSQ Pascal à LINOSSIER Laurent
LANCRY FORESTIER Laura à PERRIN Alain

Secrétaire de séance :

Alain PERRIN

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 Mai 2024

I FINANCES

II RESSOURCES HUMAINES

III AFFAIRES SCOLAIRES

IV AFFAIRES GENERALES

V QUESTIONS DIVERSES

Effectif légal du conseil municipal : 19
Nombre de Conseillers en Exercice : 18

Nombre de membres Présents	13
Nombre de suffrages exprimés	17
<i>Dont nombre de Procuration(s)</i>	4
<i>Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote</i>	<i>(Cf. Délibérations)</i>

FINANCES

1. Décision Modificative Comptable N° 1

Délibération N° 272024

42211 Code INSEE	COMMUNE DE SAINT CYPRIEN BUDGET COMMUNAL	DM n°1 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 283.60 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 283.60 €
D-231-115 : GRAND PROJET	0.00 €	28 283.60 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	28 283.60 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	28 283.60 €	0.00 €	28 283.60 €
Total Général		28 283.60 €		28 283.60 €

Où et délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** la décision modificative comptable N° 1 telle que décrite ci-dessus.

2. Acceptation de Dons

Délibération N° 282024

Où et délibéré, le Conseil municipal :

- **Accepte** le don d'une somme de 804 € effectuée par l'UCAT.

RESSOURCES HUMAINES

3. Modification du Tableau des Effectifs

Délibération N°292024

Grade	Quotité Horaire	Date	Motif
Adjoint technique principal 1 ^{ème} classe	30h	01/06/2024	Création en vue d'un avancement de grade – Suppression du poste actuel dès nomination
Adjoint technique principal 1 ^{ème} classe	35h	01/06/2024	Création en vue d'un avancement de grade – Suppression du poste actuel dès nomination

Où et délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** la modification du tableau des effectifs comme décrit ci-dessus.

AFFAIRES SCOLAIRES

4. Approbation Tarifs et Modifications règlement Péri-scolaire

Délibération N° 302024

TARIF CYPRIENNOIS			TARIF EXTERIEUR		
QUOTIENT	NBRE D'ENFANT	TARIF ½	QUOTIENT	NBRE D'ENFANT	TARIF ½
≤ 700	1	0.50 €	≤ 700	1	1.50 €
	2	1.00 €		2	1.80 €
	3	1.50 €		3	2.50 €
701-1200	1	0.80 €	701-1200	1	1.80 €
	2	1.30 €		2	2.30 €
	3	1.80 €		3	2.80 €
1201 ≥	1	1.00 €	1201 ≥	1	2.00 €
	2	1.50 €		2	2.50 €
	3	2.00 €		3	3.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs péri-scolaires 2024-2025 tels que définie ci-dessus,
- **Demande** la modification de l'Art3 du règlement du Péri-scolaire concernant la tarification, afin de modifier cette dernière.

MARCHES PUBLICS

5. Approbation Maîtrise d'œuvre – Pôle Sportif et d'Animation.

Délibération N° 312024

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le choix de la MO :
 - o **VINDRY ARCHITECTE**, pour un montant de 425 000.00 € HT,

Autorise Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à cette affaire.

AFFAIRES GENERALES

6. Convention Occupation de Terrain – Performance Drive

Délibération N° 322024

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention modifiée telle qu'annexée,
- **Autorise** Monsieur le Maire de signer ladite convention.

7. Convention ESAT / COMMUNE

Délibération N° 332024

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention entre l'ESAT et la Commune telle qu'annexée,
- **Approuve** la proposition du coût horaire à 8.70 € TTC
- **Autorise** Monsieur le Maire de signer ladite convention.

8. Transfert du pouvoir de police sur les enseignes et pré-enseignes

Délibération N° 342024

Article 1^{er} : Il est fait opposition au transfert du pouvoir de police administrative spéciale en matière de publicité, au président de Loire Forez agglomération.

Article 2 : Une copie du présent arrêté sera notifiée au Président de Loire Forez agglomération, et transmis au représentant de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20.

Prochain Conseil le 19 septembre 2024.